

# VILLAGE DE CAP-PELÉ

## PROCÈS-VERBAL

### RÉUNION PUBLIQUE DU 6 MAI 2019

Présents : Serge Léger, maire  
Yvonne Leblanc, maire-adjointe  
Hector Cormier, conseiller  
Hector Doiron, conseiller  
Carole Leblanc, conseillère  
Eliza Leblanc, conseillère  
Stéphane Dallaire, greffier  
Jacques Doiron, trésorier

Ouverture de la réunion à 19h00.  
(73 personnes sont présentes).

2019-57      Proposé par Hector Cormier, appuyé de Carole Leblanc que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté avec l'ajout de l'item **9.2 Nom de rue pour développement Russel Jacob.**

ADOPTÉE

#### *Divulgation d'intérêt.*

Aucun conflit d'intérêt signalé.

2019-58      Proposé par Eliza Leblanc, appuyé de Yvonne Leblanc que le procès-verbal de la réunion publique du 1 avril 2019 soit accepté tel que présenté.

ADOPTÉE

2019-59      Proposé par Eliza Leblanc, appuyé de Hector Doiron que le procès-verbal de la réunion extraordinaire du 15 avril 2019 soit accepté tel que présenté.

## ADOPTÉE

Serge Léger fait la présentation du rapport du maire du mois d'avril 2019.

Le maire, Serge Léger, procède à la présentation d'un certificat de reconnaissance à Jacques Doiron, directeur des finances, pour 25 années de service au sein de la municipalité.

### *Pétitions, présentation et délégation.*

Marc Leblanc fait une présentation de son projet au conseil ainsi que la foule dans la salle. Monsieur Leblanc a fait la demande auprès de Santé Canada pour avoir un permis pour contruire une entreprise dans le Village de Cap-Pelé pour faire la récolte et la transformation de cannabis. Le site proposé est des terres agricoles situées à Bas-Cap-Pelé.

Hector Cormier déclare conflit d'intérêt et s'absente de la salle du conseil.

Eliza Leblanc proposé que la location désignée pour la ferme de cannabis ne peut être justifiée : pour les raisons suivantes

- à proximité de lieu résidentiel (zone résidentiel), en particulier la route 950, chemin Bas-Cap-Pelé et la rue Robichaud;
- les plantes de cannabis dégagent des odeurs désagréables qui peuvent être répandue à 1.6 km (un mille) de distance de la ferme de cannabis;
- effets négatifs sur le bien être et le mieux-être des résidents.

Attendu qu'une ferme de cannabis n'a pas sa place à proximité des zones résidentielles.

Par conséquent, je propose que le conseil municipal du Village de Cap-Pelé entreprenne tous les démarches nécessaires afin de dissuader le Gouvernement

fédéral d'émettre un permis pour la ferme de cannabis projecté sur la route 950, chemin Bas-Cap-Pelé ainsi que tout autre terrain dans la municipalité.

**La résolution est sans appuyer alors la résolution est rejetée.**

Conseiller, Hector Cormier, reprend sa place à la table du conseil.

Le chef pompier, Ronald Cormier, fait la présentation du rapport du Service d'incendie du mois d'avril 2019.

2019-60      Proposé par Hector Doiron, appuyé de Hector Cormier que le rapport du Service d'incendie du mois d'avril 2019 soit accepté tel que présenté.

ADOPTÉE

*Comité de la gouvernance et d'infrastructures.*

Projet d'arrêté désignant des parties de routes accessibles aux véhicules hors route

2019-61      Proposé par Eliza Leblanc, appuyé de Yvonne Leblanc qu'on fasse la première lecture par titre de l'arrêté municipal N° A-015, **ARRÊTÉ DÉSIGNANT DES PARTIES DE ROUTES ACCESSIBLES AUX VÉHICULES HORS ROUTE.**

ADOPTÉE

Eliza Leblanc fait la première lecture par titre de l'arrêté municipal N° A-015, un **ARRÊTÉ DÉSIGNANT DES PARTIES DE ROUTES ACCESSIBLES AUX VÉHICULES HORS ROUTE.**

2019-62      Proposé par Eliza Leblanc, appuyé de Carole Leblanc que l'on accepte la première lecture par titre de l'arrêté municipal N° A-015.

ADOPTÉE

2019-63      Proposé par Eliza Leblanc, appuyé de Hector Cormier qu'on fasse la deuxième lecture par titre de l'arrêté municipal N° A-015, **ARRÊTÉ DÉSIGNANT DES PARTIES DE ROUTES ACCESSIBLES AUX VÉHICULES HORS ROUTE.**

ADOPTÉE

Eliza Leblanc fait la deuxième lecture par titre de l'arrêté municipal N° A-015, un **ARRÊTÉ DÉSIGNANT DES PARTIES DE ROUTES ACCESSIBLES AUX VÉHICULES HORS ROUTE.**

2019-64      Proposé par Eliza Leblanc, appuyé de Hector Doiron que l'on accepte la deuxième lecture par titre de l'arrêté municipal N° A-015.

ADOPTÉE

Projet d'arrêté relié à la circulation routière et le stationnement dans le Village de Cap-Pelé

2019-65      Proposé par Eliza Leblanc, appuyé de Hector Cormier qu'on fasse la première lecture par titre de l'arrêté municipal N° A-019, **ARRÊTÉ RELIÉ À LA CIRCULATION ROUTIÈRE ET LE STATIONNEMENT DANS LE VILLAGE DE CAP-PELÉ.**

ADOPTÉE

Eliza Leblanc fait la première lecture par titre de l'arrêté municipal N° A-019, un **ARRÊTÉ RELIÉ À LA CIRCULATION ROUTIÈRE ET LE STATIONNEMENT DANS LE VILLAGE DE CAP-PELÉ.**

2019-66      Proposé par Eliza Leblanc, appuyé de Carole Leblanc que l'on accepte la première lecture par titre de l'arrêté municipal N° A-019.

ADOPTÉE

2019-67      Proposé par Eliza Leblanc, appuyé de Hector Cormier qu'on fasse la deuxième lecture par titre de l'arrêté municipal N° A-019, **ARRÊTÉ RELIÉ À LA CIRCULATION ROUTIÈRE ET LE STATIONNEMENT DANS LE VILLAGE DE CAP-PELÉ.**

ADOPTÉE

Eliza Leblanc fait la deuxième lecture par titre de l'arrêté municipal N° A-019, un **ARRÊTÉ RELIÉ À LA CIRCULATION ROUTIÈRE ET LE STATIONNEMENT DANS LE VILLAGE DE CAP-PELÉ.**

2019-68      Proposé par Eliza Leblanc, appuyé de Yvonne Leblanc que l'on accepte la deuxième lecture par titre de l'arrêté municipal N° A-019.

ADOPTÉE

2019-69      Proposé par Eliza Leblanc, appuyé de Hector Doiron que la municipalité doit faire une demande sous le programme Fonds taxe sur l'essence;

Attendu que la municipalité veut investir sous le programme Fonds taxe sur l'essence la somme de 400 000\$ pour le projet de l'aréna, 200

000\$ pour le projet de l'Allée de la Plage et 266 000\$ concernant la réparation de l'infiltration d'eau dans le système d'égouts;

Par conséquent, je propose que le document intitulé *Plan quinquennal de dépenses en immobilisation du Village de Cap-Pelé 2019-2023* soit adopté.

ADOPTÉE

Projet d'arrêté pour le développement économique

2019-70      Proposé par Eliza Leblanc, appuyé de Carole Leblanc qu'on fasse la première lecture par titre de l'arrêté municipal N° A-020, **ARRÊTÉ RELIÉ AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE CAP-PELÉ.**

ADOPTÉE

Eliza Leblanc fait la première lecture par titre de l'arrêté municipal N° A-020, un **ARRÊTÉ RELIÉ AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE CAP-PELÉ.**

2019-71      Proposé par Eliza Leblanc, appuyé de Yvonne Leblanc que l'on accepte la première lecture par titre de l'arrêté municipal N° A-020.

ADOPTÉE

2019-72      Proposé par Eliza Leblanc, appuyé de Hector Cormier qu'on fasse la deuxième lecture par titre de l'arrêté municipal N° A-020, **ARRÊTÉ RELIÉ AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE CAP-PELÉ.**

ADOPTÉE

Eliza Leblanc fait la deuxième lecture par titre de l'arrêté municipal N° A-020, un **ARRÊTÉ RELIÉ AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE CAP-PELÉ.**

2019-73      Proposé par Eliza Leblanc, appuyé de Hector Doiron que l'on accepte la deuxième lecture par titre de l'arrêté municipal N° A-020.

ADOPTÉE

2019-74      Proposé par Eliza Leblanc, appuyé de Carole Leblanc que la municipalité demande à Crandall Engineering de faire une évaluation de l'égout pluvial au coût de 7 500\$ afin d'arriver avec un plan d'entretien à long terme.

ADOPTÉE

*Comité du tourisme, promotion et développement économique.*

*Comité d'urbanisme et sécurité publique.*

2019-75      Proposé par Hector Doiron, appuyé de Hector Cormier qu'on accepte les nom de rue Anna et la rue Frank comme les deux nouvelles rues dans le développement de Russel Jacob situé à Bas-Cap-Pelé entre la rue Moise et la rue des Crabies.

ADOPTÉE

*Comité des finances et d'environnement.*

Conseillère du Village de Cap-Pelé, Carole Leblanc, fait la présentation du rapport financier de la municipalité du mois de mars 2019.

2019-76      Proposé par Carole Leblanc, appuyé de Eliza Leblanc que le rapport financier au 31 mars 2019 soit accepté tel que présenté.

## ADOPTÉE

2019-77      Proposé par Carole Leblanc, appuyé de Hector Doiron que la municipalité de Cap-Pelé demande à la Commission des emprunts de capitaux par les municipalités l'autorisation d'emprunter en vue d'une dépense en capital pour la durée et la somme suivante : »

Fin	Somme	Durée
<b>Services relatifs aux transports</b>	<b>402 000.00</b>	<b>20 ans</b>

## ADOPTÉE

2019-78      Proposé par Carole Leblanc, appuyé de Eliza Leblanc que certains chalets ont des problèmes d'inondation à chaque printemps dans la section des chalets dans le Parc de l'Aboiteau;

Attendu que la municipalité a reçu quelques demandes de propriétaires de chalets dans le Parc de l'Aboiteau afin de pouvoir monter leur chalet;

Attendu que la municipalité loue cette section de terrain aux propriétaires de chalets;

Par conséquent, je propose que le conseil adopte les points suivants qui doivent être discutés avec le sous-comité du Parc de l'Aboiteau :

- 1- chaque propriétaire de chalet dans le Parc de l'Aboiteau va pouvoir monter son chalet en suivant la section 9.15.4.2 du Code National du bâtiment 2015;
- 2- chaque propriétaire de chalet dans le Parc de l'Aboiteau doit monter leur chalet au minimum de 48 pouces; et
- 3- la municipalité donnera un octroi à chaque propriétaire de chalet dans le Parc de l'Aboiteau équivalant à la somme de 250 000\$ moins toutes les dépenses reliées à l'amélioration de l'accès aux chalets et le montant à investir afin de résoudre le problème de drainage de l'eau de surface.



## ADOPTÉE

- 2019-79      Proposé par Carole Leblanc, appuyé de Hector Cormier que la municipalité demande à Crandall Engineering de faire une étude concernant le problème de drainage de l'eau de surface dans la section des chalets dans le Parc de l'Aboiteau au coût de 3 800\$ et de venir avec des recommandations afin de résoudre ce problème qui date depuis plusieurs années. La seule autre soumission reçue pour cette étude était des ingénieurs chez Exp pour une somme de 15 100. 00\$.

## ADOPTÉE

- 2019-80      Proposé par Carole Leblanc, appuyé de Hector Doiron que certains travaux de réparation doivent être entrepris à la Plage de l'Aboiteau;

Attendu que la municipalité a reçu un estimé de Windsor Construction Ltd au montant de 147 739.35\$ et un de Samco Carpentry Ltd au coût de 188 816.20\$;

Attendu que la province permet seulement d'emprunter pour des dépenses de 90 826.83\$;

Par conséquent, je propose

- 1- que la municipalité accepte la soumission de Windsor Construction Ltd au montant de 113 501.54\$; et
- 2- que le fond général de la municipalité paie 15 000\$ et que le budget d'entretien de la Plage de l'Aboiteau paie 7 674.71\$ qui donne le total de 22 674.71\$ qui ne sera pas couvert par le prêt provincial.

## ADOPTÉE

- 2019-81      Proposé par Carole Leblanc, appuyé de Eliza Leblanc que le

Village de Cap-Pelé fasse l'achat d'une bicyclette pour donner au Rodéo du cycliste au montant maximum de 250\$. Ce don sera ajouté à la liste annuelle de don fait par la municipalité.

ADOPTÉE

*Comité de récréation et loisirs.*

2019-82      Proposé par Yvonne Leblanc, appuyé de Carole Leblanc que la municipalité reçoit des demandes pour la location de salles pour des rencontres de famille lors du Congrès mondial acadien 2019;

Je propose que le Village de Cap-Pelé offre l'aréna, la salle du conseil et le Centre de Plage gratuitement pour les rencontres de famille qui en feront la demande.

ADOPTÉE

2019-83      Proposé par Hector Cormier, appuyé de Yvonne Leblanc que la réunion soit levée.

ADOPTÉE

---

Serge Léger  
Maire

---

Stéphane Dallaire  
Greffier